



**Être à jour,
toujours!**

Bilan de la rencontre nationale des gestionnaires

Rapport sommaire

**Mettre en œuvre le plan d'action de la
Politique gouvernementale d'éducation
des adultes et de formation continue**

24 septembre 2002

Le Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la production de cette brochure.

COORDINATION

Diane Grimard

Direction de la formation générale
des adultes

RÉDACTION

Marie Dufour

Rédactrice communicationnelle

Paul Bélanger

Professeur au Département des sciences
de l'éducation et directeur du Centre de
recherche interdisciplinaire sur l'éducation
permanente à l'Université du Québec à
Montréal

Margot Désilets

Consultante en formation

Carmen Allison

Consultante en formation

Marie-Paule Dumas

Consultante en formation

VALIDATION

Denise Beauchesne

Conseillère pédagogique,
Commission scolaire de la Capitale

PERSONNES-RESSOURCES ET SOUTIEN TECHNIQUE

Cette brochure a été rendue possible grâce
à la participation de nombreux collabo-
rateurs et collaboratrices du ministère de
l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Préambule5

À propos des personnes participantes6

Contexte politique de la rencontre nationale7

Parenthèse sur la reconnaissance des acquis9

Thèmes abordés11

Principaux défis à relever12

Conclusion21

Annexe25

PRÉAMBULE

Le 24 septembre 2002, au Centre des congrès de Québec, s'est tenue une rencontre nationale des gestionnaires de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle qui a permis à ceux-ci de s'approprier les objectifs de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, et d'approfondir les différentes mesures de son plan d'action. Sur le thème « Être à jour, toujours! », ce rendez-vous national s'est aussi révélé une occasion unique de réfléchir sur les transformations à apporter aux façons de faire et de dégager des pistes d'action à mettre en œuvre.

Le présent bilan rend compte des principaux faits saillants de cette fructueuse rencontre. Après le profil des personnes participantes, on y présente le contexte politique ainsi qu'une synthèse de la conférence de M. Guy Bourgeault, professeur au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal, sur la reconnaissance des acquis, l'un des sujets-vedettes de la journée. Par la suite figurent la description des thèmes abordés dans les différents ateliers, de même que les défis dégagés des échanges entre les participantes et participants. Une synthèse et une conclusion complètent enfin ce bilan de la rencontre nationale des gestionnaires.

À PROPOS DES PERSONNES PARTICIPANTES

Au total, 620 personnes ont participé avec enthousiasme à la rencontre nationale des gestionnaires (voir annexe). Ces 360 hommes et 260 femmes proviennent essentiellement des commissions scolaires, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle des différentes régions du Québec, ainsi que du secteur anglophone. La majorité d'entre elles sont gestionnaires, et les autres occupent des postes liés à la coordination ou font partie du personnel professionnel.

Les participantes et participants manifestent un intérêt particulier pour différents sujets, dont le partenariat et la concertation, l'organisation des services et le financement. Ils et elles ont d'ailleurs évoqué la nécessité de créer des structures et des réseaux formels, d'intensifier la concertation, d'assouplir l'application des lois et des règlements et de revoir le système de financement dans son ensemble. Le contenu étoffé de la journée leur a permis de discuter de ces préoccupations.

CONTEXTE POLITIQUE DE LA RENCONTRE NATIONALE

Le 2 mai 2002, le gouvernement rendait publics la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, que la population et les différents acteurs de l'éducation concernés attendaient avec intérêt. Commenait ainsi un immense chantier qui va transformer en profondeur, d'ici cinq ans, le visage de l'éducation des adultes au Québec.

Pourquoi mettre en œuvre une telle politique ? Soulignons d'abord que l'éducation des adultes prend de plus en plus de place dans la société québécoise. Le développement de cette dernière est aussi directement lié au renforcement des compétences de base des populations adultes et à la hausse des qualifications professionnelles, étant donné l'ouverture des marchés et l'évolution technologique. De plus, il devient impératif d'intervenir à la source des problèmes, soit dans l'expression de la demande. Enfin, l'éducation des adultes ne peut plus être l'objet d'un seul ministère. Ce sont les agentes et agents d'éducation d'une société — formels et non formels — qui sont amenés à travailler en concertation, transformant ainsi le rôle de l'État.

La rédaction de la politique gouvernementale basée sur une approche interministérielle se révèle ainsi un précédent. Le défi consiste maintenant à mettre tous les acteurs en réseau, à favoriser une synergie pour éviter cloisonnement et ghettos.

Quelles sont les priorités des prochaines années ? D'abord, revoir les mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences afin d'être en mesure de répondre efficacement aux demandes des adultes. Il faut davantage écouter les adultes plutôt que leur proposer une instrumentation nouvelle. Il convient de s'ouvrir aux apprentissages non formels et d'accepter qu'ils concourent à développer les compétences des adultes.

Il faut aussi revoir les services d'accueil et de référence actuels, qui apparaissent comme des services d'inscription plutôt que de conseil. Soulignons notamment la nécessité d'établir un bilan des acquis, de dresser un portrait des compétences des adultes respectueux de leurs modes et de leurs lieux de formation pour que ces personnes se réinscrivent dans le processus de formation.

De plus, il faut améliorer l'offre de formation générale pour permettre aux adultes de jouer pleinement leur rôle dans la société québécoise d'aujourd'hui à titre de travailleurs compétents, de parents connaissant et de citoyens préoccupés par les questions économiques, sociales et culturelles.

Il importe aussi de diminuer le haut niveau d'abandon avant la fin du projet de formation de l'adulte.

Enfin, il faut augmenter l'effectif actuel inscrit en formation générale et en formation professionnelle, sans oublier de mettre l'accent sur l'alphabétisation, afin de permettre au Québec de répondre aux exigences du marché du travail de demain.

Quels moyens permettront de relever ces défis ?

Différentes mesures seront mises en œuvre pour réussir ce pari. En voici quelques-unes.

- Faire appel à une multiplicité d'agentes et d'agents de formation qui devront se mettre en mode communication et en mode réseau.
- Consolider et soutenir, dans leur diversité, les modes et les lieux de formation.
- Établir des mécanismes de communication et de concertation interministérielle et sectorielle.
- Consolider les dispositifs de formation continue, en créer de nouveaux pour joindre d'autres adultes en s'appuyant sur les technologies de l'information.
- Améliorer le statut et la formation du personnel enseignant.

Mais au-delà de tout, la mise en œuvre de cette politique requiert que les acteurs économiques, les acteurs communautaires, les mouvements sociaux et les instances locales soient associés et participent aux diverses décisions relatives à l'adulte. En effet, l'apprentissage tout au long de la vie est tellement lié aux contextes de la vie et du travail qu'il nécessite l'engagement et la participation de toutes et de tous.

PARENTHÈSE SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Inspirée de la conférence de M. Guy Bourgeault, professeur au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation de l'Université de Montréal

Quel lien peut-on établir entre l'offre et la demande en formation ?

Que signifient « acquis », « compétences », « reconnaissance d'acquis », et « reconnaissance de compétences » ?

Quels défis attendent les acteurs de l'éducation des adultes au regard de la reconnaissance des acquis ?

Autant de questions auxquelles a répondu M. Guy Bourgeault durant la conférence qu'il a donnée lors de la rencontre nationale des gestionnaires.

Sur le rapport entre l'offre et la demande en formation, le conférencier parle d'un nécessaire renversement des perspectives. Un renversement qui ne se fera pas facilement, car il exige que l'on repense les programmes, mais aussi les services et les mécanismes d'engagement et de réengagement dans un champ ou dans un secteur donné. De cette façon, on pourra répondre aux demandes et prendre acte réellement des acquis des personnes et de leurs compétences. M. Bourgeault souhaite par ailleurs que l'on place vraiment l'apprenant au centre du système. C'est là une condition pour la mise en œuvre d'une véritable politique d'éducation et de formation des adultes, en tant que préalable à une reconnaissance réelle et pratique des acquis et des compétences.

M. Bourgeault distingue ensuite les termes « acquis » et « compétences ». À son avis, la référence aux acquis inscrit le savoir dans une dynamique d'acquisition et d'accumulation de connaissances et d'habiletés qui ne permettent pas nécessairement aux personnes de se réaliser pleinement dans leur vie et de participer activement à la vie collective. La compétence, elle, ne s'acquiert pas. Elle se construit, se défait et se reconstruit constamment. Entre en jeu ici la notion de transfert qui permet d'investir, dans une nouvelle situation, des habiletés et des savoirs non seulement acquis mais déjà intégrés. Aussi, le passage d'une reconnaissance des acquis à une reconnaissance des compétences va permettre de reconnaître chez tous et chacun la compétence d'apprendre.

En ce qui a trait aux défis à relever, Guy Bourgeault en présente quelques-uns de différents ordres. Sur le plan de la connaissance d'abord, il croit qu'il faut revoir les rapports entre la pratique et la théorie. L'expérience montre en effet que le savoir théorique ne se met pas en pratique. Les deux types de savoirs — pratique et théorique — sont plutôt en constante

interaction. Ils se confrontent, se contestent mutuellement, se remettent en question, se soutiennent, se concertent... Cette interaction s'avère d'ailleurs très importante au regard du concept de compétence.

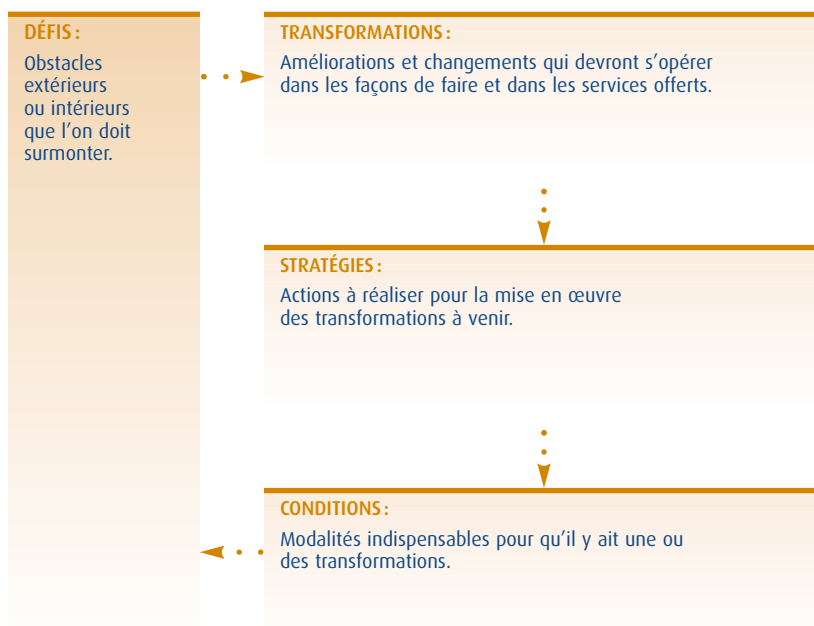
Sur le plan politique et organisationnel, le défi consiste à instaurer de nouveaux rapports entre l'école et le travail. Il faut respecter les spécificités de chaque instance et tenter des harmonisations modulées en tenant compte de la foisonnante diversité des situations. Pour ce faire, il convient de ménager des passerelles pour que les acquis dans le monde du travail puissent être intégrés par l'école dans une dynamique de généralisation requise pour aller plus loin et qu'en retour, certains acquis scolaires ou de formation puissent aider à renouveler des pratiques de travail.

Sur le plan de la formation, Guy Bourgeault croit qu'il faut briser le rapport inégalitaire entre la personne qui sait (l'enseignante ou l'enseignant) et celle qui ne sait pas (l'apprenante ou l'apprenant). Comment? En instaurant un rapport différencié et de complémentarité dans la construction et le développement des compétences. Cela exigera du personnel enseignant de prendre acte de la capacité de chaque personne apprenante de faire son bilan de compétences et de définir ses besoins, de choisir ses voies d'apprentissage en fonction de son style propre, et d'évaluer la qualité et la pertinence des apprentissages réalisés en fonction de ses visées. Aussi, les enseignantes et enseignants sont-ils invités à revoir constamment leur enseignement ou la formation donnée sur le plan des contenus et des modes de travail pédagogique, à la lumière et en fonction des compétences acquises et des cheminements d'apprentissage amorcés.

Enfin, M. Bourgeault croit que faire quelques pas dans la direction de tous les renversements ou redressements proposés permettra de changer non seulement le système d'éducation et le système de formation, mais aussi la société. C'est en effet un projet de société qui est en cause ici. Un projet porteur de rêves et de lourds défis.

THÈMES ABORDÉS

De l'accueil et de la référence à la structure de concertation régionale et de partenariat en passant par les plans de réussite, neuf thèmes ont animé les discussions des participantes et participants à la rencontre nationale des gestionnaires. Voici la description suivie des défis qui en découlent pour pouvoir mettre en œuvre le plan d'action qui accompagne la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. De plus, le fruit des discussions des participantes et participants a par la suite été analysé et synthétisé en fonction des transformations, des stratégies et des conditions nécessaires (voir ci-dessous).



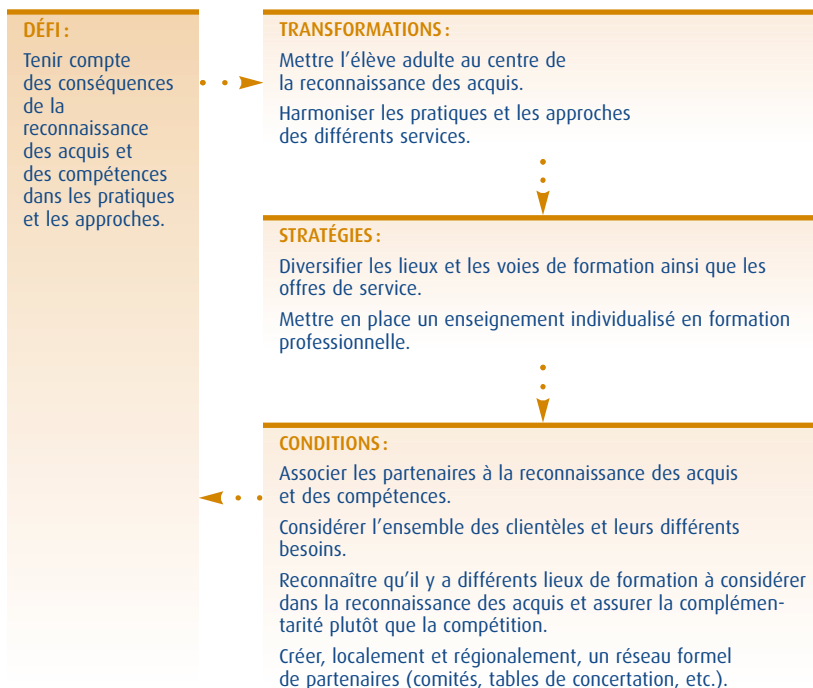
PRICIPAUX DÉFIS À RELEVER

1. Vue d'ensemble de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de son Plan d'action

Un rappel de l'ensemble des mesures et des principaux éléments du plan d'action pour en avoir une meilleure connaissance et pour discuter des transformations à venir.

Sujets traités :

Principes, orientations et lignes de force qui soutiennent la Politique gouvernementale, mesures proposées au plan d'action.

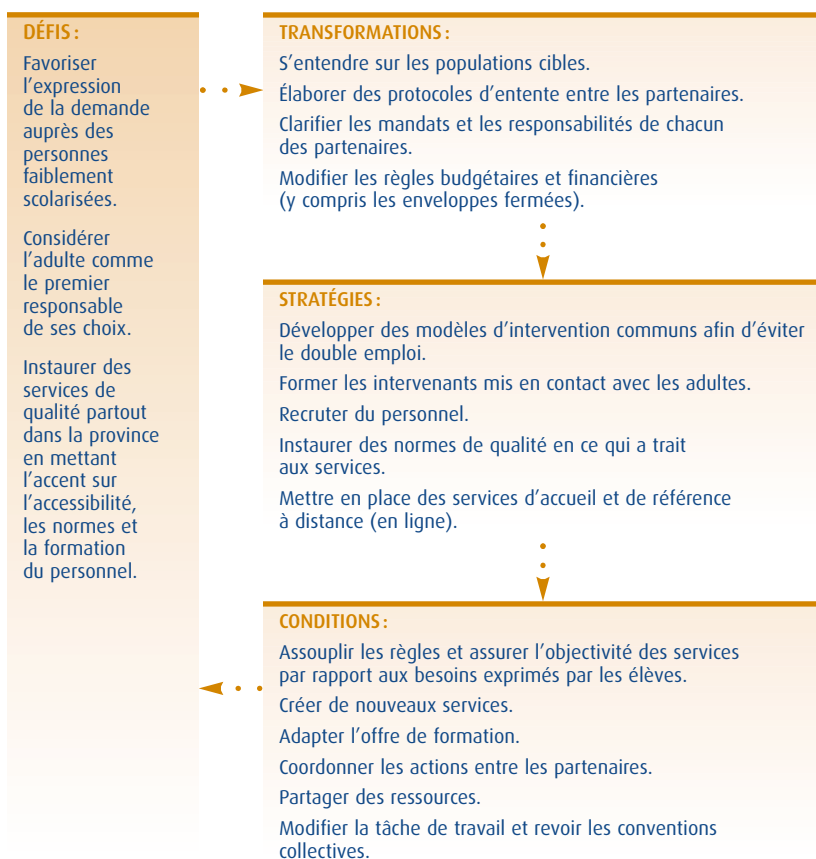


2. Accueil et référence, soutien et accompagnement, bilan des acquis et des compétences

Un regard sur les responsabilités et les approches afin de mettre en perspective l'accessibilité, le renforcement et l'amélioration des services actuels.

Sujets traités :

Responsabilités des services, approche harmonisée et mise en place d'une structure de concertation.

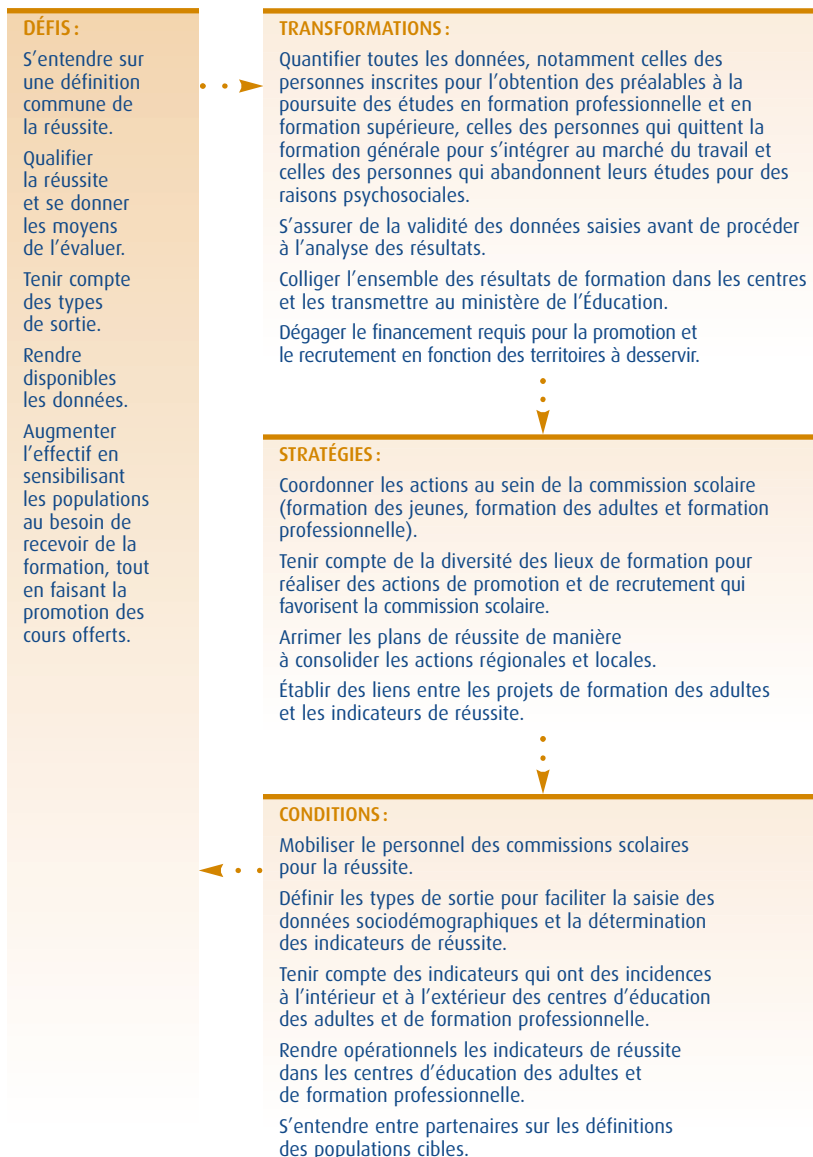


3. Les plans de réussite, les cibles et les données sociodémographiques quantitatives

Une occasion de faire le point pour se préparer à analyser les orientations en matière de plan de réussite pour les années à venir.

Sujets traités :

Consolidation des plans de réussite, populations cibles, indicateurs, données sociodémographiques, augmentation de l'effectif.

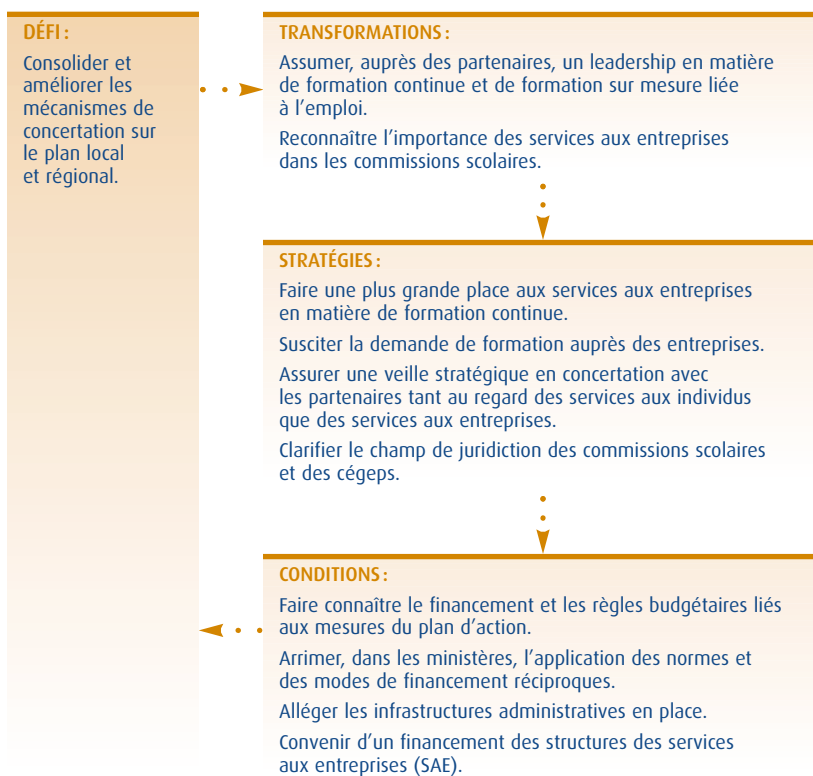


4. Offres et modalités de la formation continue liée à l'emploi et à la formation sur mesure

L'amélioration de l'offre de service, les programmes d'apprentissage, la formation à distance, les travailleuses et travailleurs autonomes et atypiques... tels sont les sujets qui révèlent les enjeux de demain pour répondre aux besoins du marché du travail.

Sujets traités :

Concertation, services aux entreprises, réponse aux besoins, offre de service.

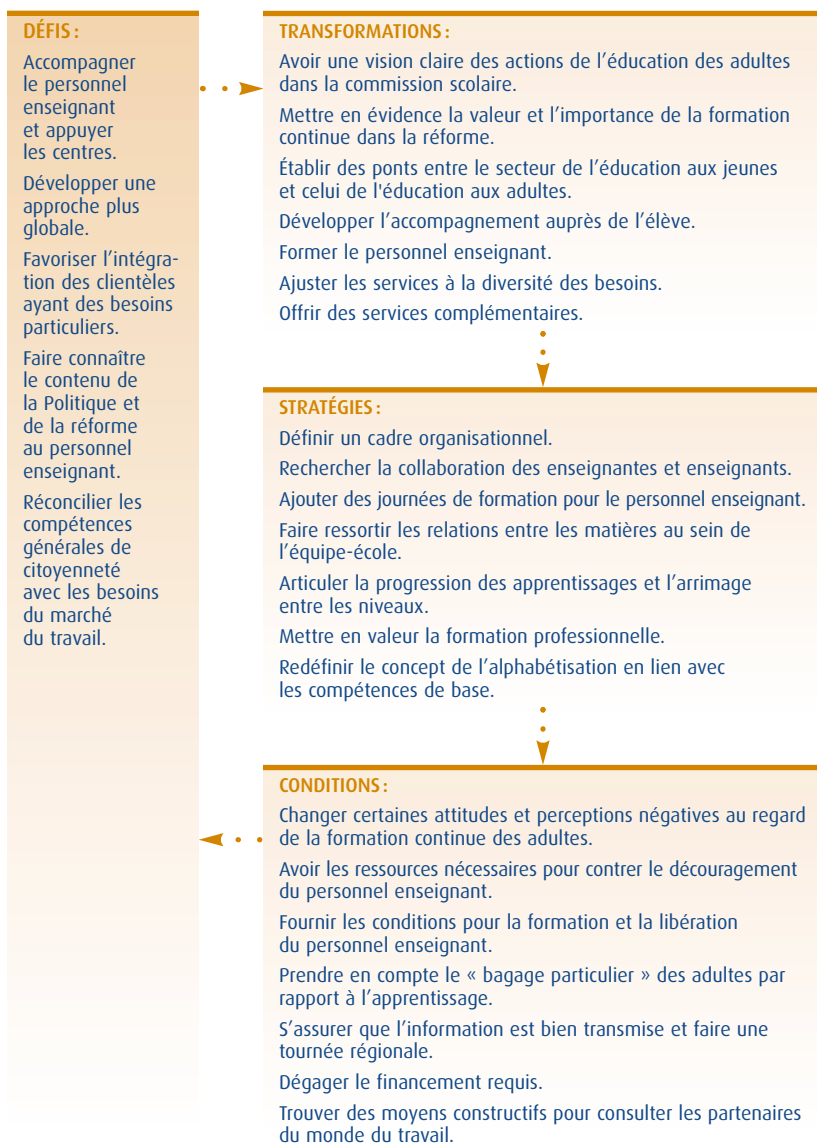


5. Curriculum de la formation générale de base

Une vue d'ensemble du nouveau curriculum axé sur l'approche par compétences et sur l'intégration des domaines d'expérience des adultes afin de comprendre les retombées éventuelles dans les centres d'éducation des adultes.

Sujets traités :

Rénovation du curriculum axée sur l'approche par compétences, les domaines d'expérience et les apprentissages disciplinaires.

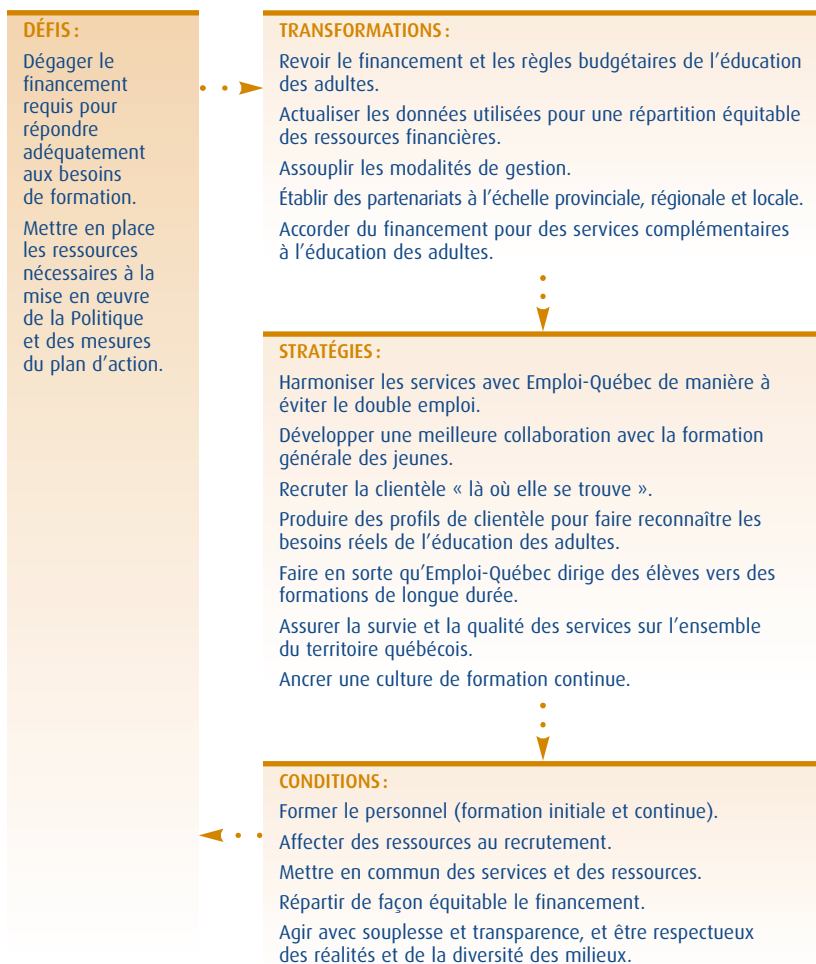


6. Financement

La mise en œuvre de la Politique gouvernementale influera considérablement sur les budgets actuels consacrés à la formation générale et professionnelle des adultes. Comment répondre à ces nouveaux besoins? Qu'en est-il du budget supplémentaire annoncé lors de la présentation du plan d'action? Quelles seront les retombées dans les commissions scolaires?

Sujets traités :

Règles et modalités de financement en formation générale et en formation professionnelle.

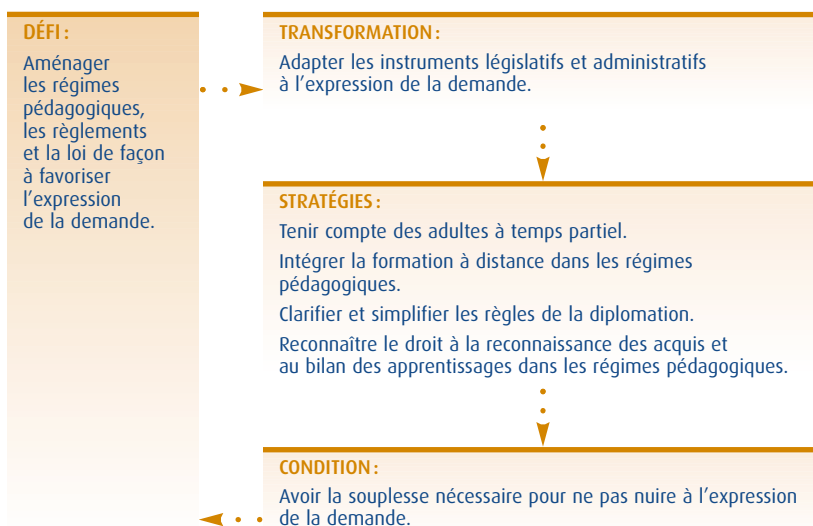


7. Changements à la loi et aux règlements

Une mise en contexte des effets de la Politique gouvernementale sur la loi et sur les régimes pédagogiques afin de mettre en commun des questions et d'évaluer les effets des modifications envisagées.

Sujets traités :

Effets de la mise en œuvre de la Politique sur la Loi de l'instruction publique et sur les régimes pédagogiques.



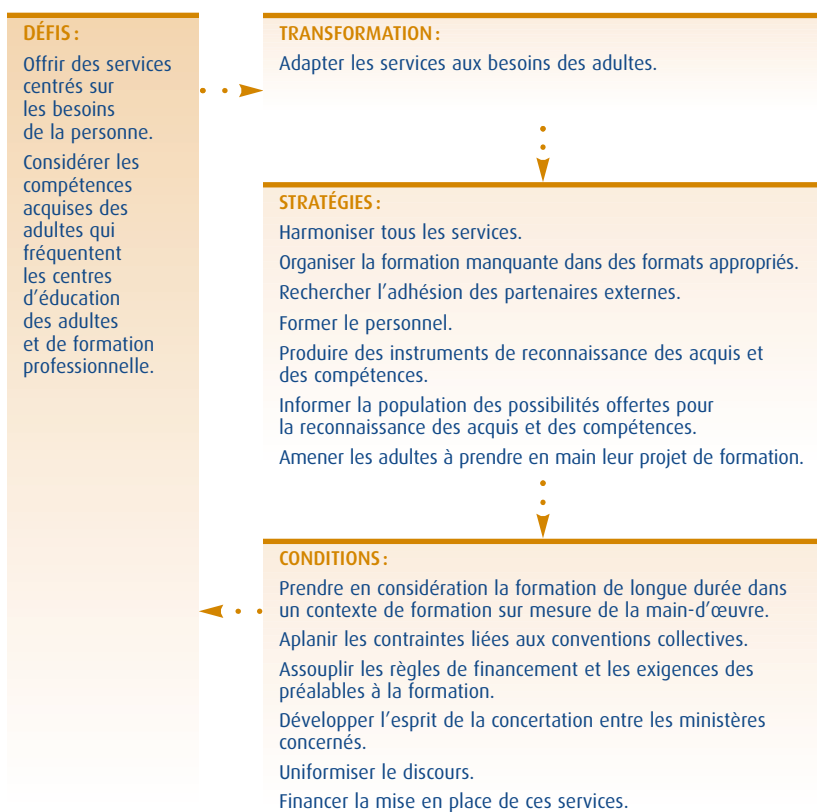
8. Reconnaissance des acquis et des compétences

Un échange de commentaires sur les dispositifs actuels en matière de reconnaissance des acquis et des compétences pour se préparer à répondre aux questions suivantes : sommes-nous prêts à...

- intensifier le partenariat dans un contexte de partage des responsabilités éducatives ?
- travailler avec des cibles et des résultats à atteindre ?
- intégrer une plus importante diversité de services ?
- assumer une préoccupation plus grande de la valeur des formations antérieures, formelles et informelles des adultes ?
- gérer des démarches et des processus qui vont examiner l'organisation des services d'accueil ?

Sujets traités :

Dispositifs actuels en matière de reconnaissance des acquis et des compétences, propositions présentées dans la Politique gouvernementale.

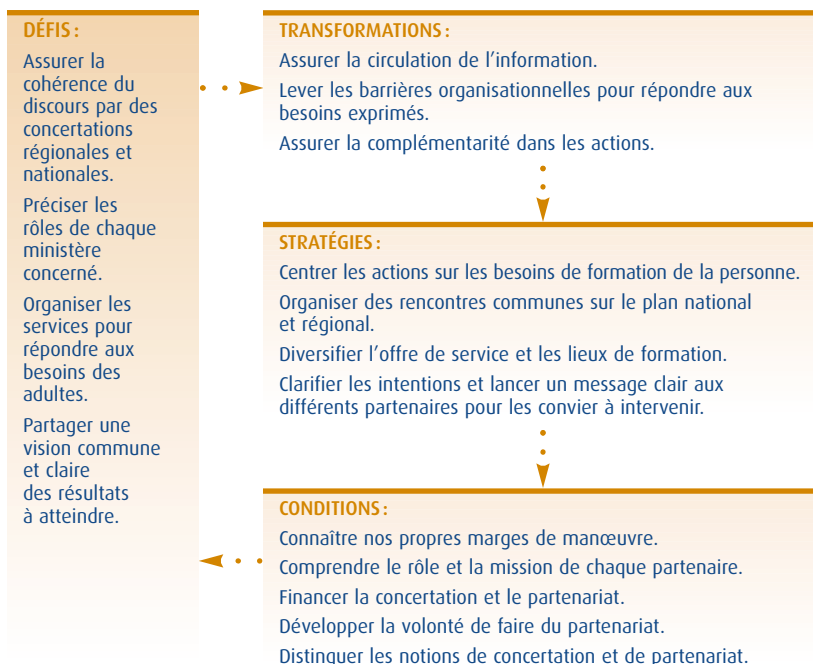


9. Structure de concertation régionale et de partenariat

La mise en évidence des principaux sujets de concertation et de partage des responsabilités entre les organismes afin d'envisager les conditions qui mèneront au succès en matière de concertation et de partenariat.

Sujets traités :

Conditions de la concertation régionale et d'un partenariat efficace.



CONCLUSION

Le signal d'un nouveau départ

Signal donné de la volonté gouvernementale

La rencontre nationale du 24 septembre 2002 a constitué, de fait, un véritable lancement de la nouvelle Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. La participation de plus de 600 gestionnaires du réseau de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle chargés de mettre en application cette politique démontre l'importance que le Ministère attache à ce nouveau chantier. Cette politique, présentée comme le fruit d'une concertation interministérielle et d'une réponse aux besoins particuliers des adultes, entend relever les défis lancés par l'UNESCO et par l'OCDE.¹

Redécouvrir l'ampleur de la demande éducative de la population adulte

Les gestionnaires ont souligné les divers besoins de formation des adultes : besoins d'abord de qualification générale au sein de la population active et de la population adulte dans son ensemble, en raison des changements technologiques et des exigences de la participation des citoyens. Besoins aussi de qualification professionnelle pour faciliter la mobilité professionnelle tout au long de la vie active et pour appuyer un perfectionnement continu dans les métiers et professions. Ces besoins de formation générale et professionnelle des adultes sont tous en forte croissance.

Toutefois, comme l'ont souligné les gestionnaires, on ne pourra répondre à cette demande que si elle peut s'exprimer et se traduire en besoins explicites de formation, que si on peut joindre et recruter les adultes là où ils se trouvent, que si on peut leur procurer des services appropriés d'accueil et de référence, et que si on peut leur offrir des *réponses qui répondent* aux besoins diversifiés et non d'abord aux contraintes des services.

Signal reçu : oui, mais...

Cette ouverture d'un nouveau chantier a été bien reçue par les gestionnaires. « Oui », ont-ils dit clairement, mais en ajoutant aussitôt que cela allait requérir la mise en place de certaines conditions. Des conditions financières, législatives et réglementaires, afin de faire en sorte que les ressources accrues puissent être allouées aux interventions particulières et services divers que stipule cette politique en reconnaissant la spécificité du contexte

¹ *Agenda pour l'avenir*, CONFITEA, Hambourg : UNESCO 1997 ; *Apprentissage tout au long de la vie, État des lieux et recommandations*, Paris : OCDE 2001.

adulte. Il faudra aussi répondre aux besoins de valorisation du personnel, tant par la consolidation des statuts que par le soutien à son développement professionnel. Enfin, les gestionnaires souhaitent disposer d'une marge de manœuvre pour mobiliser le public visé et pour présenter des offres de formation significatives aux individus comme aux organisations et aux entreprises.

Des nouveaux défis pour les prochaines années

La lecture attentive des rapports des ateliers de cette rencontre nationale des gestionnaires laisse entrevoir de nouveaux défis pour les prochaines années. Le premier sera de refuser la fausse opposition « formation générale des adultes et formation professionnelle des adultes ». Il s'agira bien sûr, comme les gestionnaires le disent, de concilier les compétences générales avec les besoins du marché du travail, mais il faudra aussi permettre des passerelles bi-directionnelles entre les deux. Peu importe que le retour à la formation s'amorce par la formation générale ou par la formation professionnelle, le véritable enjeu est la qualité et la pertinence de ce retour. On pourrait d'ailleurs faire la même démonstration avec l'éducation populaire offerte à l'éducation des adultes.

Le deuxième défi est la nécessité, aussi notée par les gestionnaires, d'instaurer des mécanismes efficaces de monitoring ou de *veille* de la mise en application de la Politique et de la réalisation des plans de réussite : choix d'indicateurs valables à l'intérieur comme à l'extérieur des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, collecte continue et validation des données, utilisation régionale et remontée nationale des mécanismes de veille pour réajuster constamment les stratégies et approches, création d'une instance au Ministère pour appuyer le processus.

Le troisième défi, sans doute le plus difficile, est le renforcement de la concertation entre les différents acteurs : d'abord entre les services d'éducation des adultes (SEA), les services aux entreprises (SAE) et la formation professionnelle dont la majorité des élèves sont des adultes, puis entre les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les réseaux communautaires et la formation en entreprise et, enfin, entre les différents ministères impliqués auxquels il faudra vite ajouter les domaines de l'agriculture et des pêches, de l'industrie et du commerce, de la justice, de la santé et de l'emploi.

La mise en relation de l'approche par compétences et de la priorité donnée dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue à la reconnaissance des acquis constitue un quatrième défi. À cet effet, il faut reconnaître que la reconnaissance des acquis ne contribue pas comme tel à hausser le niveau de compétence. Comme le soulignait M. Guy Bourgeault, cette reconnaissance n'a de sens que si elle se prolonge dans un transfert par le sujet de ses expériences passées en compétences intégrées et mobilisables dans le contexte d'aujourd'hui.

Le dernier défi soulevé par les gestionnaires est celui, jamais assez répété, de s'assurer, dans la mise en place des services et programmes, de couvrir tout le territoire et d'éviter une concentration des ressources et des services dans les grands centres.

En somme, cet événement dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec a donné le signal d'un nouveau départ. Ce signal a été reçu par les gestionnaires. Le caractère concret de leurs commentaires et des conditions de réussite qu'ils ont établies lors des ateliers le montre bien. Ces participantes et participants ont illustré, de multiples façons, le potentiel encore peu exploré de la demande d'éducation et de qualification tout au long de la vie. Forts de leurs expériences, ils ont aussi souligné les exigences que cela pose. Signal donné, signal reçu. C'est bien parti. La rencontre nationale l'a confirmé. Comme dit la chanson, *il faut que ça continue*.

ANNEXE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
RENCONTRE NATIONALE D
ÉTAT DE LA PA

Régions	N ^b re de CS inscrites/ N ^b re de CS total	FONCTIONS PROFES		
		Direction générale et Direction générale adjointe 48	DEAFP 27	Direction, Direction adjointe et Direction de service 22
01 Bas-Saint-Laurent	4/4	1	1	2
02 Saguenay / Lac-Saint-Jean	4/4	2	2	1
03 Capitale-Nationale	5/5	6	0	1
04 Mauricie	2/2	3	2	1
05 Estrie	3/3	1	0	2
06 Montréal	3/3	3	0	0
07 Outaouais	4/4	2	1	2
08 Abitibi-Témiscamingue	5/5	5	2	0
09 Côte-Nord	4/4	2	0	1
10 Nord-du-Québec	1/3	0	0	1
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	3/3	1	1	1
12 Chaudière-Appalaches	4/4	2	3	1
13 Laval	1/2	2	1	1
14 Lanaudière	2/2	2	1	2
15 Laurentides	4/4	1	1	2
16 Montérégie	9/9	6	5	3
17 Centre-du-Québec	3/3	2	1	1
Secteur anglophone	8/9	7	6	0
Directions régionales	11			
Autres organismes	10			
Animation et autres ressources				

Légende: CS: Commission scolaire

CEA: Centre d'éducation des adultes

CFP: Centre de formation professionnelle

DEAFP: directions d'éducation des adultes et de la formation professionnelle

RNG: rencontre nationale des gestionnaires

REGION DU QUÉBEC (MEQ)
DES GESTIONNAIRES (RNG)
PARTICIPATION

CATEGORIES DES RECHERCHÉES			N ^{bre} DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS		N ^{bre} de CEA	N ^{bre} de CFP
Direction de centre et Direction adjointe de centre	Coordination	Professionnelle / professionnel	Hommes	Femmes		
277	133	36	360	260		
12	1	0	10	5	10	3
16	3	2	17	8	9	7
39	2	8	29	27	23	16
6	1	2	10	4	4	2
13	1	2	10	9	7	6
33	6	0	20	22	16	17
13	3	0	14	7	5	8
8	0	0	14	1	5	3
5	0	1	7	2	3	2
2	0	0	1	2	2	0
8	0	2	10	2	4	4
30	4	5	31	11	19	12
11	0	0	9	6	8	3
6	0	0	9	1	3	3
18	3	1	14	11	12	6
23	5	5	30	17	13	10
9	1	5	13	5	4	5
25	3	3	25	15	16	9
			10	10		
			14	27		
			63	68		

NOTES

[illegible]